

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 215

Artikel: Une nouvelle carrière féminine : l'agente d'assurance

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été analysées ici même¹, sur le système en vigueur chez eux de la réglementation de la prostitution dans ses rapports avec la traite des femmes. C'est à cette occasion que le délégué de la France, M. Regnault, a annoncé que le gouvernement français, à la suite de l'enquête de la S. d. N., venait de décider d'appliquer dès le 15 juin 1925 ce que l'on appelle couramment dans les milieux abolitionnistes la « proposition Sokal », c'est-à-dire l'interdiction aux maisons de tolérance patentées d'inscrire des étrangères. Nous ne revenons pas sur les débats très vifs qu'à soulevés jadis cette proposition; ce qu'il faut relever aujourd'hui, c'est le progrès considérable ainsi marqué de l'idée abolitionniste. Non pas que nous nous joignons sans réserves aux concerts de félicitations qui ont été prodiguées à M. Regnault: pour nous, le mot de la situation a été dit par M^{me} Estrid Heim, la déléguée danoise, quand elle a déclaré que c'était en tant qu'un *acheminement à la suppression totale* des maisons patentées qu'il convenait de saluer la décision du gouvernement français. Mais pour qui a suivi, année après année, les débats de cette Commission, pour qui se souvient de la résistance opiniâtre, bornée, des délégués français qui se refusaient énergiquement à ce que fût même posée la question de l'abolition, pour qui a vu mollir peu à peu cette résistance, c'est certainement un grand pas en avant qui a été fait, et qui prouverait, si cela était encore à prouver, l'immense utilité de l'œuvre de la S. d. N. en faisant toucher du doigt aux gouvernements retardataires l'humiliation qu'il y a à rester en arrière, en matière de progrès social! — La Commission a été également informée de la décision du Conseil d'Etat de Genève de fermer, le 30 novembre prochain les maisons de tolérance.

L'application du « système Sokal » en France posait dès lors un nouveau problème: que vont devenir les prostituées étrangères expulsées? Le gouvernement français semblait ne pas s'en être préoccupé outre mesure, et la discussion qui s'est engagée sur ce point a heureusement permis de préciser que les gouvernements, avant d'expulser une prostituée étrangère, annonceront cette mesure aux associations bénévoles luttant contre la traite; celles-ci, par la voix de leurs représentants, se sont déclarées prêtes à assister ces malheureuses créatures.

Quant à l'emploi des femmes dans la police, la Commission, frappée des services réels et précieux rendus par les agentes de police anglaises, a exprimé le vœu que tous les gouvernements examinent attentivement cette question.

L'émigration, qui est, comme on le sait, une source de traite, a occupé de nouveau la Commission; elle a demandé, après avoir pris connaissance d'un rapport du B. I. T., qu'à

chaque navire d'émigrants soit attachée une femme qualifiée, spécialement chargée de prêter assistance aux femmes et aux enfants, et ayant rang et autorité à titre égal avec les inspecteurs ou surveillants masculins.

Enfin, la propagande. A la demande de la Commission, le Dr Snow, président de l'« American Social Hygiene Association », qui se trouvait justement à Genève, a pris la parole à ce sujet pour présenter un exposé extrêmement intéressant des méthodes de propagande adoptées aux Etats-Unis. Au cours de la discussion qui a suivi cet exposé, on a signalé avec beaucoup de justesse à notre avis que l'intérêt pris à la question de la traite par la S. d. N. avait puissamment contribué à attirer sur elle l'attention du public dans un grand nombre de pays, ce que nous croyons sans peine pour l'avoir expérimenté dans des milieux féminins. Aussi la Commission a-t-elle adopté au terme de ses travaux la résolution suivante:

« La Commission estime qu'il est très important que, dans tous les pays, l'opinion publique de toutes les classes de la population soit tenue en éveil et mise constamment au courant des questions concernant la traite des femmes et toutes les formes d'exploitation commerciale du vice. Les Associations bénévoles qui se consacrent à la lutte contre la traite des femmes devraient faire tout leur possible pour s'assurer la collaboration d'Associations qui ont pour but d'autres formes d'activité sociale, pour que ces questions soient discutées d'une manière approfondie au cours d'assemblées publiques et qu'il en soit rendu compte dans la presse. Les membres et les assesseurs de la Commission consultative peuvent prêter une aide efficace en prenant eux-mêmes la parole au cours de réunions publiques, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, afin de faire connaître toujours davantage l'œuvre que la S. d. N. accomplit dans ce domaine. »

JEANNE VUILLIOMENET.

Une nouvelle carrière féminine

L'agente d'assurance

Notre Rédaction a reçu dernièrement la visite du directeur d'une grande Compagnie suisse d'assurances sur la vie, qui venait — et la chose n'est point banale par le temps qui court! — lui proposer du travail pour des femmes, et du travail à la fois intéressant et bien rétribué!

— Pourquoi le travail d'agent des Compagnies d'assurance est-il fait jusqu'ici presque toujours par des hommes? La femme n'aurait-elle pas les compétences voulues, c'est-à-dire du zèle, de l'esprit

Une romancière du Maroc intime

Avoir du même coup la révélation d'un très beau talent et apprendre que celle qui le possédait n'est plus — triste chose! Peut-être ne suis-je pas seule dans ce cas.

M^{me} Aline de Lens — c'est son nom de jeune fille et son nom de plume — a écrit sur la Tunisie et le Maroc des livres qui demeureront. Sa mort, survenue en février dernier, réduit malheureusement à deux volumes, plus une nouvelle, ce que nous connaissons de son œuvre. Qui sait, toutefois, s'il n'existe pas quelque manuscrit encore, quelques fragments du moins à joindre à cet édifice si bien construit?

Les frères Tharaud, puis tout récemment, M. Marcel Prévost, dans la *Revue de France*, du 15 juin, ont rendu un hommage plein d'une respectueuse admiration à cette Française établie au Maroc, qui était devenue Marocaine par le cœur comme par le costume.

Le fait d'être femme, d'avoir adopté les modes indigènes et ressenti un si puissant attrait pour le pays et pour l'ambiance orientale que l'Occident, par contraste, lui apparaissait surtout avec ses défauts — voilà déjà de bonnes conditions pour

inspirer à un écrivain de race des pages vivantes, colorées, vraies. Aucun homme n'eût pu nous les donner.

Cette « Nazaréenne » (chrétienne), en effet, a pénétré dans tous les milieux imaginables. Epouse d'un fonctionnaire civil, elle avait, par cela aussi, ses entrées partout. Elle était devenue ainsi, en maint harem bien défendu, l'amie, la conseillère, le soutien, la consolatrice. Aussi, que n'a-t-elle vu? Pas un aspect, pas un rite, pas une coutume, pas un trait de caractère peut-être qui ait échappé à son observation aiguë.

*Le Harem entr'ouvert*¹ comprend deux parties. La première: « Mœurs tunisiennes », est dédiée à... (suit un chapelet de noms arabes) « ma servante, humble et précieuse collaboratrice de ce livre qu'elle ne lira pas »; la seconde: « Mœurs marocaines », au « Général » Lyautey.

Le volume suivant: *Derrière les vieux murs en ruine*,² a pour sous-titre: *Roman marocain*, mais c'est plutôt une série d'expériences que l'auteur a faites dans le monde musulman où il se meut avec une curiosité sympathique sans cesse en éveil.

Ce *Harem entr'ouvert* — mieux qu'entr'ouvert — nous montre les musulmanes chez elles, dans toutes les circonstances de leur

¹ Calmann-Lévy, Edit., 3, rue Auber, Paris 1919.

² Calmann-Lévy, Edit., Paris 1922.

d'initiative, de la persévérance, du tact, le don de persuasion? — Et en pensant à tant de femmes dont nous avons pu, lors d'un travail de propagande purement bénévole et désintéressé (collecte de signatures pour pétitions, placement de bons de garantie pour des manifestations d'entraide, vente de timbres pour *Pro Juventute*..., etc., etc.) apprécier les qualités toutes spéciales dans ce domaine, nous nous disions qu'elles feraient de merveilleuses collaboratrices pour les compagnies d'assurance...

Car de quoi s'agit-il, en somme? — De voir des gens, le plus grand nombre possible de gens, et de les engager à s'assurer. L'idée de l'assurance est, il est vrai, encore étrangère à bien des femmes, mais combien d'autres cependant commencent à s'intéresser avec passion à ce problème des temps actuels! combien en comprennent toute la valeur et la portée! combien ont déjà fait de la propagande pour les assurances sociales existantes, assurance-maladie, assurance-maternité! et combien sauraient vaincre les résistances de certaines femmes, qui, par courte vue, ne veulent pas que leur mari conclue une assurance sur la vie, parce qu'elles ne voient que l'obligation d'un paiement régulier, d'une somme soustraite à époques fixes du gain, et ne se demandent pas ce qu'elles deviendront, elles et leurs enfants, le jour où une maladie mortelle, un accident brutal, une crise cardiaque les privera de tout le salaire, de tout le traitement de leur mari, et les laissera seules et désemparées, avec de petites économies rapidement mangées! Nos bureaux de placement, bureaux d'adresse, bureaux de conseils juridiques, les connaissent, ces malheureuses épaves, qui reviennent désespérément frapper à leur porte, et qui s'angoissent et qui pleurent parce qu'elles ne trouvent pas de travail et que leurs ressources fondent comme neige au soleil. Ne croyez-vous pas qu'à ces femmes-là, des femmes agentes d'assurance sauraient mieux que qui que ce soit faire comprendre la valeur économique et le bienfait social du principe de l'assurance-vie? et gagner des clients à la Compagnie qu'elles représentent?

— ... Mais il faut sans doute une préparation spéciale, des études difficiles, des connaissances techniques? — Que non pas. Quelques chiffres, certes, des tarifs, des barèmes, la possibilité de donner des explications claires, de mettre en relief le système le plus avantageux, d'indiquer à quels versements correspond tel paiement, de savoir conseiller suivant les circonstances spéciales de chacun... Tout cela est rapidement appris avec le concours des indications données par les chefs, avec quelques brochures et imprimés à étudier et à comprendre, avec aussi une expérience grandissante en raison de la pratique de la profession. *Faber fabricando*. Il est évident que plus une femme sera cultivée et instruite, mieux elle réussira, là comme ailleurs, mais au dire des personnalités compétentes, une bonne instruction secondaire générale est amplement suffisante. Ce sont plutôt les qualités innées que nous signalions tout à l'heure, qui sont nécessaires, — et aussi l'expérience de la vie, de ses diffi-

cultés, de ses soucis. Et c'est pourquoi il ne nous paraît pas que cette profession doive convenir à des jeunes fraîchement émoulues de l'école, mais plutôt à celles qui ont pu constater la couleur des fils dont est tissée l'existence d'un chacun...

— Au point de vue financier, cette profession? — Rémunératrice, de façon fort satisfaisante, nous assure-t-on. Il est difficile de citer des chiffres précis, la plupart des agents travaillant à la commission, et leur traitement dépendant par conséquent des affaires conclues; mais il arrive aussi qu'un salaire fixe soit payé comme base de traitement auquel vient s'adjoindre la commission. Pas d'heures fixes non plus, ni de travail exclusivement absorbant comme dans un bureau ou une usine, mais la possibilité de faire son ménage, voire même de donner quelques leçons encore en supplément. Ceci, quoiqu'on nous ait bien averties que, pour réussir, il faut savoir donner du temps, en sacrifier même lorsque l'occasion l'exige, et ne pas considérer ce travail comme un accessoire, mais comme l'essentiel.

Tout de même, plutôt que de s'épuiser à courir après des leçons peu payées et incertaines, plutôt que de grossir l'armée des dactylographes sans emploi, ou de chercher sans espoir quelque vague place de secrétaire ou de dame de compagnie, ou encore de rêver de trouver quelque part à la Société des Nations un poste comme on se les représente, et comme il n'en existe pas! — ne vaut-il pas mille fois mieux, si l'on a les qualités voulues, la conviction, et l'entrain nécessaires, essayer de cette carrière nouvelle et par conséquent fructueuse?

E. GD.

De-ci, De-là...

L'alcool pour les moteurs.

Un peu partout on cherche à utiliser l'alcool comme carburant pour deux raisons: pour se rendre indépendant des pays producteurs de benzine ou de benzol, et pour utiliser les énormes quantités d'alcool dont on ne sait que faire.

A la dernière assemblée des distillateurs allemands, à Berlin, on a dit: « L'alcool carburant est la question cardinale de la distillerie allemande. On a d'ailleurs remplacé la benzine par l'alcool pendant la guerre. Il est cependant préférable de mélanger l'alcool avec la benzine ou le benzol, comme on le fait en France, d'une façon générale, sur la base de 10 % d'alcool. Les gros autobus de Paris ont déjà parcouru sans aucune difficulté des millions de kilomètres en usant de ce mélange. L'administration des alcools de Tchécoslovaquie vend actuellement sous le nom de Dyalkol un mélange de 40 parties d'eau-de-vie et de 60 parties de benzol, qui de plus est

vie: naissance, fiançailles, mariage — là surtout — accouchements, funérailles, fêtes et multiples cérémonies rituelles. On les voit au « hamman » où, sous l'ombre protectrice de la nuit et sous bonne escorte, elles se rendent nombreuses comme à un plaisir, ou buvant du thé de menthe et croquant des sucreries, naïvement perfides, langoureuses, coquettes, menteuses sans songer à mal, belles idoles ou esclaves battues... Toutes — qu'on les aime ou qu'on les répudie — elles sont « la chose » de l'homme dont elles dépendent. Beaucoup ont à tel point l'habitude de « manger du bâton » (est-ce assez expressif?) qu'elles ne songent même pas à s'en plaindre. Et quel langage savoureux! « Dieu merci, ton mari ne « rétrécit » pas avec toi! dit à l'auteur une de ses petites amies d'un harem. Et cela signifie: il est généreux.

M^{me} de Lens parlait admirablement l'arabe; elle a su en rendre avec bonheur le style imagé dans les nombreux entretiens pris sur le vif qui émaillent ses livres et leur donnent une si forte impression de réalité. Ils sont, ces livres, d'après M. Marcel Prévost, « ce qu'on possède de plus vivant, de plus direct et aussi de plus émouvant tant sur Tunis que sur ce mystérieux Maroc devenu aujourd'hui le point de mire de tous les yeux européens »

Le dernier écrit, celui qui parut dans la *Revue de France*, du 15 juin dernier, est une nouvelle intitulée: *Histoire du pauvre marchand de babouches et de sa méchante voisine*.

« En Salé la bien gardée vivait un bon marchand de babouches appelé Omar el Mostari... »

Comment cet homme parfaitement heureux fut, avec sa femme, entraîné dans les pires malheurs parce qu'il était naïf, pacifique, sans malice et qu'il eut la chance — ou la malchance — de réussir dans ses affaires, excitant ainsi l'envie haineuse de la détestable Hasnamia: telle est la trame de ce récit animé. Et comme il est conté! Une trentaine de pages, qui sont un chef-d'œuvre.

« ... Cette histoire se passa en l'an 1340 de l'Hégire, la dixième année de l'entrée des Français en Salé la bien gardée ». C'est une peinture effarante de la vénalité de la justice orientale.

D'ailleurs, M^{me} de Lens ne craint jamais de montrer les Orientaux tels qu'ils sont, avec leurs défauts aussi bien qu'avec leurs qualités. Sans rechercher les descriptions crues, elle ne les repousse pas non plus, dans un excès de prudence qui enlèverait de la vérité à ses études de mœurs. C'est ainsi qu'on assiste par exemple aux apprêts de la circoncision des petits garçons, lesquels s'accrochent angoissés aux jupes de leurs mères, et à leur